

LA LETTRE DE LA NAF

SUPPLEMENT AU N° 220 DE LA NOUVELLE ACTION FRANCAISE

- 3 MARS 1976

L'U.R.S.S. EN QUESTION

Non, ce n'est pas une obsession ! Je voudrais bien évoquer autre chose que l'évolution du mouvement communiste international - ou de ce qu'il en reste. Mais depuis deux mois l'actualité y ramène, irrésistiblement.

Cela tient au calendrier des grands congrès. Mais aussi à l'actualité diplomatique, tournée vers l'Afrique orientale et l'Océan Indien : tandis que la Chine connaît de violentes luttes internes, tandis que les Etats-Unis sont atteints par la fièvre électorale, l'Union soviétique remporte une brillante victoire en Angola. Nous en examinerons les conséquences politiques et stratégiques dans le prochain numéro de notre journal, le plus lucidement possible. C'est à dire sans chercher à minimiser l'évènement pour donner à tout prix la priorité à la lutte contre l'impérialisme américain, mais sans en faire, comme certains, un nouvel épouvantail venant remplace au bon moment des sorcières portugaises qui ne font plus peur à personne : l'U.P.S.S., c'est vrai, vient de marquer un point. Mais de là à conclure qu'elle a gagné la partie ...

Les Etats-Unis, c'est évident, ne sont pas dans une phase offensive, ils s'interrogent sur eux-mêmes, s'intéressent avant tout aux élections présidentielles et sont tentés par l'isolationnisme ... Ce qui n'a pas empêché M. Ford d'intervenir brutalement dans les affaires intérieures des pays européens, à propos de la participation des communistes au gouvernement.

Mais l'Union Soviétique ? Malgré ses succès récents (l'Angola mais aussi Helsinki), malgré le calme qui règne, dit-on, au Kremlin, il est permis de s'interroger sur ce que les Américains appellent "l'état de l'Union" et sur le destin de l'impérialisme soviétique. Sans vouloir jouer au soviétologue et au krenlinologue que je ne suis pas, je le ferai en posant six questions, qui s'entraîneront pas nécessairement des réponses immédiates.

1°) Le pouvoir soviétique : malgré la position apparemment très solide de Léonid Brejnev, on sait que le Kremlin est, depuis la mort de Staline, l'enjeu d'une lutte entre deux groupes rivaux : les membres de l'appareil du Parti et les technocrates. D'où la nécessité d'un équilibre délicat entre les tendances, que toute succession peut remettre tragiquement en question. Or l'équipe dirigeante n'est plus très jeune (entre 66 et 72 ans) et tout conflit non surmonté au sein de la classe dirigeante soviétique aurait des répercussions sur les démocraties populaires (comme après la mort de Staline). En ce domaine les pronostics sont très difficiles, et le secret entourant le pouvoir soviétique rend hasardeuse toute réflexion sur l'avenir de l'U.R.S.S.. Car l'unité de l'empire tient essentiellement à la cohésion du pouvoir politique en Russie.

2°) C'est que l'empire soviétique est un ensemble fragile, menacé par un réveil déjà ancien des nationalismes. En Union soviétique même, la répression n'a jamais effacé les courants particularistes en Ukraine, en Géorgie ou dans les Républiques musulmanes d'Asie centrale. Et il est inutile d'insister sur

.....

l'affirmation du sentiment national en Pologne, en Hongrie, en Roumanie ou en Tchécoslovaquie. Comme les "Républiques soviétiques", les "démocraties populaires" ne restent dans l'orbite moscoute que contraintes et forcées. Mais si le fédérateur venait à faiblir ?

3°) On ne peut manquer de s'interroger sur la permanence des difficultés industrielles soviétiques, provoquées par des structures bureaucratiques génératrices de gaspillage, de pénuries, de mauvaise qualité et de corruption. Ce n'est sans doute pas nouveau, mais l'usure du système peut entraîner des ruptures décisives ... Ceci d'autant plus que l'Union soviétique connaît actuellement une formidable crise agricole, due à des conditions climatiques défavorables mais aussi au manque de productivité. D'où les 29 millions de tonnes de blé achetées aux Etats Unis en 1973. D'où l'accord de 1975 aux termes duquel les Etats Unis s'engagent à fournir, pendant cinq ans, 6 à 8 millions de tonnes de blé chaque année. D'où la décision d'abattre 20 % du cheptel soviétique, faute de nourriture. S'il est vrai que, malgré tout, le pain manque aujourd'hui, comment ne pas penser aux habituelles conséquences politiques des disettes et de la hausse brutale des prix alimentaires ?

4°) Autre ferment de contestation: le renouveau religieux que notent tous les observateurs. Il souligne l'échec de cette "religion de contretende" qu'est le communisme, le rejet d'un "clergé" d'apparatnikis entièrement bureaucratisé, et de l'isolement de dirigeants dépourvus de tout "charisme". Est-ce un autre signe d'une révolution à venir ?

5°) D'où la nécessité, pour l'U.R.S.S., de gouverner par la seule contrainte et de s'imposer par la force à ses colonies. Tout le monde connaît aujourd'hui le véritable visage de l'Union Soviétique. Budapest et Prague l'ont révélé au monde entier, en attendant que Soljenitsyne en dessine chaque trait. Ensanglanté et hideux, ce visage-là peut-il encore séduire ?

6°) Dès lors, comment Moscou pourrait-elle rester la Mecque du mouvement communiste international ? Quand *l'Humanité* écrit que l'U.R.S.S. a "besoin d'une démocratie élargie", quand le chef du P.C. espagnol dénonce "l'état primitif" du socialisme en U.R.S.S., quand le P.C. italien multiplie les preuves de son indépendance, comment ne pas voir que Moscou a cessé d'être la ville sainte de la nouvelle foi qui devait transformer le monde pour devenir la simple métropole d'un empire menacé ?

Ayant perdu tout pouvoir de fascination, ayant réduit, comme aux temps de Napoléon et d'Hitler, son messianisme idéologique à un pur moyen, l'Union soviétique est exposée aux deux grandes menaces qui pèsent sur tous les Empires : la paralysie du centre, et la démesure.

Rien ne dit qu'il saura y échapper.

Bertrand RENOUVIN

DE QUOI JE ME MELE ?

Les déclarations intempestives du Général Haig sur l'éventualité d'une participation des communistes à des gouvernements européens a provoqué une émotion légitime dans les milieux politiques français de gauche (le socialiste Charles Hernu et le Parti Communiste). D'où une mise au point embarrassée de l'ambassade américaine à Paris, se défendant de toute ingérence dans les affaires intérieures des pays européens.

Pas d'ingérence ? Pourtant, c'est bien M.Kissinger qui déclarait que " *les intérêts des partis communistes sont incompatibles avec ceux des gouvernements démocratiques membres de l'O.T.A.N.*". Et c'est le Président Ford en personne qui annonçait ces jours derniers qu'il était " *catégoriquement opposé à l'entrée des communistes dans le gouvernement d'un pays membre de l'O.T.A.N., notamment l'Italie*".

Après le coup de Santiago, le coup de Rome ?

DES LIBERTES

Dans le développement des libertés au dix-huitième siècle " on aurait tort de voir uniquement l'expression de l'avènement d'une conception universelle et le résultat d'un progrès général de l'homme ou d'une sorte d'incarnation d'un esprit humain, rationnel et général, doué d'une supériorité absolue ou intrinsèque. En fait l'octroi ou la revendication de ces libertés furent liées à l'action de groupes sociaux très précis : la noblesse et les élites bourgeoises, mais surtout la noblesse et l'aristocratie en Angleterre (...). La Révolution française et l'Empire napoléonien montreront les limites de ces concepts apparemment triomphants. Dès la Terreur et sous l'Empire bien sûr, des tendances tyranniques se font jour. Elles indiquent à quel point les révolutions, dans leur développement torrentiel, peuvent engendrer à leur tour des contre-libertés ou des despotismes qui reproduisent, en les aggravant, les aliénations les plus rudes de l'Ancien Régime."

De qui est cette analyse ? De M. Emmanuel Leroy Ladurie, l'un des plus grands historiens français contemporains. Elle est significative, tant par ce qui est dit que par celui qui le dit.

EN MOUVEMENT - N.A.F. EN MOUVEMENT - N.A.F. EN MOUVEMENT - N.A.F. EN MOUVEMENT - N.A.F. EN MOUVEMENT

§ Les deux premières séances des "mercredis de la N.A.F." nouvelle formule, ont rencontré un vif succès et cela faisait plus d'un an que nous n'y avions vu une assistance aussi nombreuse. Les "mercredis" ont désormais lieu dans les locaux du journal (17 rue des Petits Champs, Paris 1er - 4^e étage). A partir de 19 heures, autour d'un buffet, lecteurs et sympathisants se retrouvent en une discussion libre et amicale, à 20 heures 30 commence la conférence, le débat ou le spectacle vidéo. Alors, rendez vous Mercredi !

§ Le dîner débat de la section du 15^e a lieu le vendredi 5 mars à 19h30 avec la participation du Général Gallois et de Bertrand Renouvin, sur le thème "L'armée et la défense nationale". IL RESTE QUELQUES PLACES DE DISPONIBLES. Renseignements et inscriptions en téléphonant à M. Pierre Arvis, 531-90-20 le soir.

§ Le groupe audio-visuel de la N.A.F. vous propose une pochette de vingt diapositives couleur sur les "Journées royalistes" de Versailles. Commandes au journal. Prix franco 35 F.

§ Il y a déjà plusieurs mois qu'une publication nommée "Cohérences" s'attaque à la N.A.F. dont elle conteste l'identité et la stratégie. Nous venons de publier une réponse à ces attaques dans un numéro spécial des Cahiers de l'I.P.N. (Cahier hors-série n° 1 - Stratégie et politique). La lecture de ce cahier est recommandée même aux lecteurs n'ayant pas lu "Cohérences", il constitue en effet une utile mise au point sur la question de la "stratégie" du mouvement royaliste. Commande à nos bureaux. Prix du Cahier : 10 F franco.

§ Dans le même ordre d'idées, M. l'abbé de Nantes s'est livré à plusieurs reprises à des polémiques contre la N.A.F.. Une brochure répondant aux accusations qu'il formule contre nous est disponible. Commande à nos bureaux. Prix de la brochure : 4 F franco.

§ Deux séjours à la montagne ont été organisés, alliant sports d'hiver et réflexion politique.

Le premier aura lieu du samedi 20 mars au Lundi 5 avril près de Briançon. Coût de la location : 300 F pour les quinze jours (20 F par jour, réservation minimum une semaine). Prix de la nourriture à prévoir en plus. Nombre de places limité.

Le deuxième aura lieu dans les Causses près de Millau du samedi 10 avril au lundi 19 avril. Coût de la location : 100 F pour les huit jours. Prix de la nourriture à prévoir en plus.

Pour ces deux séjours s'inscrire, au plus vite, en téléphonant à la N.A.F. (742.21.93) 3

DONNEES

IMPOT INDOLORE ET JUSTICE FISCALE

Si l'on admet comme critère de développement économique la part des impôts directs dans l'ensemble des recettes fiscales, la France n'apparaît pas comme un pays excessivement développé par rapport à ses voisins européens.

Une récente enquête comparative portant sur l'évolution de la pression fiscale dans chacun des neuf pays de la C.E.E. démontre que les Français paient moins d'impôts directs que tous leurs partenaires. Il est vrai que la situation est inversée sur le plan des cotisations sociales. En considérant globalement la pression fiscale par habitant comme la somme des impôts et des cotisations sociales, on constate que ce prélèvement obligatoire était en 1973 de 10.340 F au Danemark, 9240 F en Allemagne, 8800 F à 7700 F au Bénélux, 7535 F en France, 4460 F au Royaume Uni, 3305 F en Italie et 2986 F en Irlande (statistiques O.C.D.E.).

Mais l'importance de la pression fiscale ne dit pas tout sur les prélèvements de l'Etat. Très significative est également la part des impôts directs par rapport aux impôts indirects. De ce point de vue, les structures fiscales au sein de la C.E.E. sont loin d'être uniformes. Qu'on en juge : la part des impôts directs (impôts sur le revenu et le patrimoine) n'est que de 29% en France contre 71% pour les impôts indirects (notamment T.V.A. et taxes à la consommation). Pour l'Allemagne, la proportion est respectivement de 49 % contre 51 %. Sur l'ensemble du prélèvement obligatoire les impôts indirects représentaient en 1973, en France, 44 % contre 18 % pour les impôts directs et 38 % pour les cotisations sociales.

La modicité des impôts directs en France ne place pas non plus notre pays parmi les plus avancés en matière de justice fiscale. En effet cela signifie que plus des deux tiers des recettes fiscales sont basées sur la consommation, l'impôt indirect étant inclus dans le prix du produit acheté. Une telle forme de prélèvement fiscal est devenue aujourd'hui quasiment indolore même si à l'occasion l'instauration d'une nouvelle taxe (sur les pommes de terre par exemple, il y a peu) rappelle à chaque consommateur que le paiement de son dernier tiers provisionnel ne le dégage pas de prélèvements fiscaux quotidiens et répétés.

Mais l'impôt indirect, dans la mesure où il touche de la même façon le riche et le pauvre - ne témoigne pas d'un souci de justice qui devrait normalement prévaloir à toute définition et à toute mise en oeuvre d'une politique fiscale équitable.

Cela à un moment où chaque contribuable se demande avec scepticisme ce que pèsent les deux à trois millions de francs que M. Johnny Halliday aurait omis de verser au fisc par rapport à ces 50 milliards de francs qui au dire des experts représentent le "chiffre d'affaires" annuel de la fraude fiscale.

Qui contestera le bien-fondé de la répression de la fraude ? Certainement pas le salarié dont les revenus font partie de la catégorie la mieux connue, sous réserve de quelques incertitudes ("travail au noir" par exemple, ou avantages en nature non déclarés).

Mais si les traitements et salaires ne peuvent que difficilement donner lieu sinon à une fraude au moins à une évasion fiscale marginale, il n'en est pas de même des opérations taxables ou des revenus imposables des entreprises, auxquelles on attribue plus des trois quarts de la fraude et (ou) de l'évasion fiscale.

Aussi importe-t-il que la répression de la fraude ne se limite pas aux cas les plus voyants et non les plus significatifs.

Edité par la S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone: 742-21-93

Directeur de la publication
Yvan AUMONT

Abonnements couplés à "La lettre de la N.A.F." et à la N.A.F. bi-mensuelle :

Un an : 70 F - six mois : 40 F - trois mois : 20 F
Règlement : C.C.P. N.A.F. 193-14 Z Paris